

Communiqué de presse



Michèle Rivasi, Claude Gruffat & Pierrette Herzberger-Fofana
Eurodéputé·e·s

Lundi 4 septembre 2023

Les eurodéputé·e·s Verts/ALE refusés d'entrée sur le territoire tanzanien.

Les député·e·s européen·ne·s Michèle Rivasi, Claude Gruffat et Pierrette Herzberger-Fofana devaient se rendre à partir de ce lundi 4 septembre en Tanzanie dans le cadre d'une mission d'observation indépendante suite à des alertes de la société civile sur des expulsions subies par les membres de la communauté autochtone masai et des arrestations et détentions arbitraires dont ils seraient victimes. Après des mois de préparation et alors que tous les détails de cette mission étaient réglés, le gouvernement tanzanien par le biais de son ambassadeur auprès de l'UE a affirmé avoir décidé de "reporter cette visite à une date ultérieure", et cela 24 heures avant le départ de la délégation. Une décision incompréhensible qui remet en cause tout le travail accompli en coopération avec le gouvernement tanzanien, les ONGs et les représentants de l'UE.

Michèle Rivasi, co-présidente de la délégation EELV et eurodéputée référente des peuples autochtones et communautés locales au sein de la commission développement du Parlement Européen, déclare :

Cette mission découle d'une table ronde que j'ai organisée au Parlement européen en mai dernier afin de recueillir les témoignages des Masai et les arguments du gouvernement tanzanien. Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme, nous avait également fait l'honneur de sa présence. Le débat fut riche, parfois houleux, mais avait pu aboutir sur une promesse de la part des représentants du gouvernement tanzanien : la possibilité pour nous, eurodéputé·e·s, d'effectuer une mission d'observation indépendante sur le sol tanzanien, avec toute la libre-circulation que cela nécessiterait.

Pierrette Herzberger-Fofana, eurodéputée die Grünen, vice-présidente de la Commission développement ajoute :

Cette promesse n'a pas été tenue, puisque nous avons été sommés de ne pas nous rendre en Tanzanie par les représentants du pays 24h avant notre départ. Il s'agit de la troisième mission d'observation en Tanzanie avortée par le gouvernement, après les tentatives effectuées par M. Francesco Cali, rapporteur spécial des NU pour les droits des peuples autochtones, en décembre 2022 puis par l'UNESCO World Heritage en août 2023. Cette décision est pour nous inacceptable au vu de notre bonne volonté de disposer des points de vue de toutes les parties prenantes sur place à commencer par les représentants du gouvernement tanzanien.

Michèle Rivasi et Claude Gruffat, eurodéputé•e•s EELV concluent :

Nous attendons un message clair du gouvernement tanzanien afin de mener à bien cette mission d'observation dans un délai respectable. Le succès de celle-ci dépendra de l'implication et de la bonne foi de toutes les parties prenantes. Les ONGs et les représentants Masai peuvent compter sur notre engagement à mettre en lumière le respect des droits des Masais sur leurs terres ancestrales, leurs territoires et leurs ressources naturelles. Nous devons veiller à ce que les obligations internationales et nationales en matière de protection à la liberté de réunion pacifique, au consentement préalable, libre et éclairé, et à la non-discrimination soient respectées.

Michèle Rivasi, Claude Gruffat & Pierrette Herzberger-Fofana

INFOS PRATIQUES

Contact : Thys Sipma
Téléphone : +33 7 68 16 94 36

